GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé				
Département(s)	DECS	Date	18 avril 2024	
Numéro	24.145	Heure	22h08	

Auteur-e(-s): Député-e-s interpartis

Titre : Pour la faisabilité d'une assurance perte de gain maladie obligatoire

pour les chômeur-euse-s

Contenu:

Le Conseil d'État est prié d'étudier, en collaboration avec les partenaires sociaux, la possibilité, au niveau cantonal, de légiférer en matière d'assurance perte de gain en cas de maladie et de rendre obligatoire la souscription à une telle assurance pour les personnes au chômage. Dans son étude, le gouvernement est prié d'explorer les différentes sources de financement d'une telle assurance.

Développement (obligatoire):

Une personne inscrite au chômage qui fait face à une maladie nécessitant un arrêt maladie se retrouve face à une lacune de notre système d'assurances sociales. En effet, tandis que la Suva prémunit les personnes au chômage face aux risques d'accident, l'assurance contre les risques de perte de gain en cas de maladie relève du droit privé et est facultative.

Il est concevable qu'en cas de diminution de ses revenus, comme c'est le cas lorsqu'une personne est au chômage, l'on renonce à souscrire spontanément à une assurance de ce type. Ainsi, si cette personne n'a pas conclu de sa propre initiative une assurance perte de gain en cas de maladie, elle verra ses indemnités chômage cesser après 30 jours. Une personne au chômage dont la maladie l'empêche de travailler durant plus de 30 jours mais dont le dossier n'a pas été accepté par l'assurance-invalidité (AI) ou est en cours d'évaluation risque de se trouver face à des difficultés financières. Dans cette situation, la seule solution consiste à recourir à l'aide sociale.

Cette lacune dans notre système d'assurances sociales engendre des coûts pour l'aide sociale et a immanquablement un impact sur les personnes concernées. Un tel hiatus pourrait être comblé par une assurance perte de gain obligatoire pour les personnes au chômage, assurance qui pourrait être financée de manière solidaire par l'État, les employeur-euse-s et travailleur-euse-s, les travailleur-euse-s ou les chômeur-euse-s uniquement.

Un tel problème a déjà été identifié dans d'autres cantons, à l'instar de <u>Genève</u> et de <u>Vaud</u>, qui ont instauré une assurance perte de gain obligatoire pour les personnes au chômage, prévoyant un prélèvement obligatoire sur les cotisations chômage. Des mesures dans ce sens avaient été prises par le canton de Neuchâtel à la fin des années 1990, lorsqu'il a introduit un subside pour les personnes de plus de 50 ans qui se trouvaient au chômage et qui décidaient de souscrire une assurance perte de gain. Ce subside, qui était soumis à de nombreuses conditions, a été supprimé en 2016.

Le Conseil d'État est aujourd'hui prié d'étudier cette proposition en associant à ses réflexions notamment les partenaires sociaux et les organisations de défense des chômeur-euse-s. Ses analyses devraient envisager les différentes possibilités de financement d'une telle assurance, dont celle d'une contribution étatique.

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Margaux Studer

gaan etaae.				
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :		
Romain Dubois	Garance La Fata	Fabienne Robert-Nicoud		
Antoine de Montmollin	Mathias Gautschi	Katia Della Pietra		
Joëlle Eymann	Martine Docourt	Anne Macherel Rey		
Assamoi Rose Lièvre	Laurent Duding	Anne Bramaud du Boucheron		
Ahmed Muratovic	Hugo Clémence	Patricia Sörensen		

Anita Cuenat	Josiane Jemmely	Corine Bolay Mercier
Christian Mermet	Jonathan Gretillat	Julie Courcier Delafontaine
Célia Jeanneret	Amina Chouiter Djebaili	Blaise Courvoisier
Grégoire Cario	Quentin Di Meo	Sarah Curty
Blaise Fivaz	Nathalie Schallenberger	Manon Freitag
Michelle Grämiger	Caroline Plachta	Mireille Tissot-Daguette
Pierre-Yves Jeannin	Maxime Auchlin	Magali Brêchet
Sarah Pearson Perret	Cloé Dutoit	Patrick Erard
Marc Fatton	Emile Blant	Monique Erard
Stéphanie Skartsounis	Barbara Blanc	Sarah Blum
Olivier Beroud	Brigitte Neuhaus	Vincent Martinez
Ludovic Kuntzer	Andreas Jurt	Océane Musitelli-Taillard
Patricia Borloz	Nadia Chassot	Corinne Schaffner
Damien Humbert-Droz	Hermann Frick	Alexandre Brodard